

PROGRAMME

4^{EMES} JOURNEES MAGHREBINES DE L'ARBITRAGE: L'ALGERIE ACTEUR MAJEUR DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Alger, Algérie, 7 novembre 2016

Lieu

Hôtel Sheraton Club Des Pins Resort, Alger, Algérie

Objet

L'Algérie bénéficie d'un accroissement des investissements et de grands projets d'infrastructures, qui s'accompagne d'une exigence croissante des opérateurs économiques à recourir à l'arbitrage comme mode de règlement des litiges. Dans ce contexte, il devient impératif d'échanger sur la nécessité d'accompagner le développement de l'arbitrage en général, dans le Maghreb et plus particulièrement en Algérie par la diffusion de bonnes pratiques en matière d'éthique, de transparence, d'efficacité et de sécurité afin de garantir l'essor d'une pratique arbitrale saine, marquée par la sécurité juridique.

La présente conférence organisée par l'ICC, la CAGEX sera un forum privilégié afin de mener cet échange.

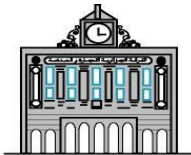
A qui s'adresse cette conférence?

Cette conférence s'adresse aux avocats, directeurs juridiques, chefs et juristes d'entreprise, exportateurs, magistrats, professeurs universitaires et chercheurs et toute personne impliquée dans l'arbitrage international.

Sponsors:

BREDIN PRAT Dechert LLP SHEARMAN & STERLING LLP

Partenaires :



الغرفة الجزائرية للتجارة والصناعة
Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie



Co-organisée par: La Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale et la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations - CAGEX



PROGRAMME

08:00– 09:00 **Inscription**

09:00 – 09:30 **Allocutions d'ouverture**

09:30 – 10:30 **La réforme institutionnelle de la ICC : enjeux et perspectives**

- La recherche d'une plus grande transparence
 1. Publication des noms des arbitres
 2. Révision de la Déclaration d'Acceptation d'Indépendance d'impartialité et de Disponibilité
 3. Communication des motifs de certaines décisions de la Cour

- La recherche d'une plus grande efficacité
 1. Information sur les objections préalables à la confirmation
 2. L'impact du retard sur les honoraires des arbitres
 3. L'impact des retards sur les frais administratifs

10:30 – 11:30 **L'expérience algérienne de l'arbitrage international**

- Les développements récents en matière d'arbitrage commercial et d'arbitrage d'investissement en Algérie

- Les clés de la réussite d'une procédure d'arbitrage:
 1. Choix des arbitres, des conseils, du siège et de la loi applicable
 2. La gestion efficace d'une procédure arbitrale

11:30 – 12:00 *Pause-café*

12:00 – 13:00 **Les enjeux financiers de l'arbitrage international**

- L'importance stratégique des coûts de l'arbitrage
- Les problématiques d'assurance en matière d'arbitrage
- L'intervention de tiers financeurs dans l'arbitrage : Questions de droit et d'éthique

13:00 – 14:30 *Déjeuner*

14 :30 – 16:00 **La résolution des litiges dans le secteur de l'Energie**

- Actualités de l'arbitrage en matière d'hydrocarbures
- La collision entre les contrats pétroliers modèles et le droit civil
- La révision du prix dans les contrats pétroliers et gaziers
- La clause de stabilisation dans la jurisprudence arbitrale

16:00 – 16 :15 *Pause-café*

16:15 – 17:30 **La résolution des litiges dans le secteur de la Construction**

- Typologie des litiges dans les contrats de construction : délais, coûts supplémentaires, variations, clauses pénales...
- Gestion préventive et curative et des différends : DB et Arbitrage :
- La gestion de la preuve (pendant l'exécution et après l'exécution)

17:30 **Clôture**

ORATEURS

Jalel El Ahdab

Associé, Ginestie Magellan Paley-Vincent; Membre, Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Paris, France

Abdelmajid Attar

Consultant International Indépendant ; Ancien Ministre ; Ancien PDG de la Sonatrach, Alger, Algérie

Mohamed Chemloul

Avocat associé, Chemloul & Associés, Alger, Algérie

Coralie Darrigade

Avocat associé, Shearman & Sterling LLP, Paris, France

Louis Christophe Delanoy

Avocat associé, Bredin Prat, Paris, France

Caroline Duclercq

Avocat associé Altana Avocats, Directrice du MOOC Droit de l'Arbitrage, Paris, France

José Ricardo Féris

Secrétaire général adjoint, Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Paris, France

Hamid Hamidi

Avocat, Cabinet Maître Hamidi; Professeur à la faculté de droit et de sciences politiques, Annaba, Algérie

Ali Haroun

Avocat agréé à la Cour Suprême et au Conseil d'Etat (Algérie) - Docteur en Droit ; Ancien membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Alger, Algérie

Sami Houerbi

Directeur, Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Service des règlements des différends pour la Méditerranée orientale, le Moyen-Orient et l'Afrique; Avocat, HOUERBI Law Firm, Tunis /Dubai

Mustafa Kara-Trareni

Avocat à la Cour Suprême et Conseil d'Etat ; Professeur à la faculté d'Oran, Algérie

Joachim Kuckenburg

Avocat associé, KAB-Kuckenburg Bureth Boineau & Associés, Paris, France

Nasr Eddine Lezzar

Avocat consultant ; Membre, Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Alger, Algérie

El Mihoub Mihoubi

Avocat fondateur, Mihoubinternational, Cabinet d'assistance juridique et judiciaire, Alger, Algérie

Alexis Mourre

Président, Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Paris, France

Wassila Mouzai

Commissaire aux comptes, Cabinet WM Audit Conseils ; Membre suppléant ; Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Alger, Algérie

Achille Ngwanza

Chargé d'enseignement au Master Arbitrage et Commerce International Université Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, France

Phillipe Pinsolle

Avocat associé, Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan, LLP, Paris, France

Benjamin Remy

Professeur, Université de Cergy-Pontoise - Faculté de droit, France

Eduardo Silva Romero

Avocat associé, Dechert LLP, Paris, France

LOGISTIQUES ET INSCRIPTION

Lieu:

Hôtel Sheraton Club Des Pins Resort
Alger, Algérie

Langue de travail:

Français

Comment s'inscrire:

Les personnes intéressées sont priées de compléter et renvoyer le formulaire d'inscription en indiquant le mode de paiement à:

Mme Ibtissame Selmane

Email: i.selmane@caci.dz

Tél. : +213 21 96 46 25

L'inscription sera confirmée à la réception du formulaire d'inscription et la participation aux frais.

Frais d'inscription:

Règlement en Dinars Algériens: **20 000 DZD**

Règlement en Euros : **200 EUR**

Les frais comprennent la documentation, les rafraîchissements et le déjeuner.

Voyage et hébergement:

Les participants sont responsables de leurs propres arrangements de voyage et d'hôtel.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Participant (e):

Informations sur le/la participant(e): _____

Titre (M./Dr/Mme/etc.): _____

Nom: _____

Prénom: _____

Poste: _____ Entreprise: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville/Etat: _____

Pays: _____ E-mail: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

Frais d'inscription: (veuillez choisir le tarif applicable)

Règlement en Dinars Algériens: 20 000 DZD

Règlement en Euros : 200 EUR

Mode de paiement: (Veuillez cocher la case appropriée)

Par chèque payable à: à l'ordre de « ICC ALGERIE »

Par versement ou virement au compte de « ICC ALGERIE »:

BNA Agence GUEVARA 599

RIB : 001 00599 0300352006-91

BIC (Bank Identifier Code): BNALDZAL599

Merci d'indiquer clairement l'intitulé de la conférence et le nom du participant.

Date: _____ / _____ / Signature: _____

Les informations recueillies sur ce formulaire seront utilisées pour votre inscription. Elles seront sauvegardées dans les bases d'ICC pour la seule utilisation d'ICC (Chambre de Commerce Internationale). Conformément à la loi française « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en contactant ICC à arbevents@iccwbo.org. Les informations recueillies pourront être utilisées par l'ICC pour vous tenir informés de développements dans votre sphère d'activité à travers des publications, abonnements événements et autres formes commerciales.